



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE**

**7 NOVEMBRE
2022**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Sainte-Barbe tenue le lundi 7 novembre 2022, à 19h00 à l'hôtel de ville.

La présente séance est présidée par la mairesse Louise Lebrun.

Les conseillers suivants sont présents :

Mme Johanne Béliveau
Mme Marilou Carrier
Mme Miriame Dubuc-Perras
M. François Gagnon
M. Denis Larocque
M. Daniel Pinsonneault

Mme Chantal Girouard, directrice générale / greffière-trésorière, est présente.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2022-11-01

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par Marilou Carrier
Appuyé par Johanne Béliveau
Que la séance soit ouverte.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER**

2022-11-02

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Miriame Dubuc-Perras
Appuyé par Denis Larocque
Que l'ordre du jour suivant soit accepté et déposé dans un registre faisant partie intégrante des présentes.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil De la Municipalité de Sainte-Barbe

SÉANCE ORDINAIRE MENSUELLE CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE LUNDI 7 NOVEMBRE 2022 À L'HÔTEL DE VILLE À 19 H00

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1.1 Acceptation de l'ordre du jour. ®
- 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2022 ®

2. REQUÊTE DE L'ASSISTANCE (sur divers sujets à discuter)

3. ADMINISTRATION

- 3.1 Approbation des Comptes payés et à payer®
- 3.2 Dépôt de l'état des revenus et des dépenses au 31 octobre 2022®
- 3.3 Quote-part 2023 Régie intermunicipale de la patinoire régionale de Huntingdon ®
- 3.4 Prévisions budgétaires Régie intermunicipale de la patinoire régionale de Huntingdon ®
- 3.5 Versement final du contrat de décontamination- 433 route 132 ®
- 3.6 Calendrier des séances ordinaires 2023 ®
- 3.7 Travaux de remplacement des aérothermes garage municipal ®
- 3.8 Travaux de marquage de chaussée- Rang du 6 ®
- 3.9 Travaux de marquage de chaussée- Chemin Seigneurial ®
- 3.10 Utilisation excédent affecté- Fête barberivains ®
- 3.11 Utilisation excédent affecté- Formation des élus ®
- 3.12 Utilisation excédent affecté- Programme de revitalisation 2018-09 ®
- ~~3.13 Octroi contrat- Comité Zip du Haut Saint-Laurent, l'OBV SCABRIC et le COBAVER-VS ®~~
- ~~3.14 Programme pour soutenir l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable ®~~
- 3.15 Quote-part 2023 pour l'Association d'Entraide Mutuelle de Feu du Québec Sud-Ouest ®
- 3.16 Ajout d'espace du forfait d'hébergement web annuel- Solution lted ®
- 3.17 Création d'un excédent affecté : Membranes et vidanges étangs ®
- 3.18 Création d'un excédent affecté : Communications ®
- 3.19 Création d'un excédent affecté : Développement économique ®
- 3.20 Création d'un excédent affecté : Superviseur TDE ®
- 3.21 Création d'un excédent affecté : Travaux de rampe de mise à l'eau®
- 3.22 Création d'un excédent affecté : Reconnaissance ®
- 3.23 Dépôt des déclarations écrites mentionnant les intérêts pécuniaires®
- 3.24 Préparation des plans et devis pour les travaux de réfection de la rampe de mise à l'eau ®
- 3.25 Travaux d'installation de poteaux et de plaquettes d'adresses ®
- 3.26 Travaux de pavage sur l'accotement du chemin de l'Église ®
- 3.27 Travaux de nettoyage intérieur de l'écocentre ®
- 3.28 Création d'un excédent affecté : Puit d'alimentation 46 avenue de la Caserne ®

4. URBANISME et ENVIRONNEMENT

- 4.1 Dépôt du Rapport de l'inspecteur en urbanisme et environnement
- 4.2 Dépôt du Rapport de l'assainissement des eaux

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 5.1 Dépôt du rapport mensuel du service incendie



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil De la Municipalité de Sainte-Barbe

6. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 6.1 Dépôt du rapport mensuel de la Bibliothèque municipale Lucie Benoit
- 6.2 Dépôt du rapport mensuel du Coordonnateur des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

7. CORRESPONDANCE

- 7.1 Dépôt de la correspondance mensuelle

8. PÉRIODE DE QUESTIONS (relatives aux points discutés à cette séance)

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

Chantal Girouard
Directrice générale et greffière-trésorière

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

2022-11-03

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2022

Proposé par Daniel Pinsonneault
Appuyé par François Gagnon
Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2022 soit
accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

REQUÊTE DE L'ASSISTANCE (sur divers sujets à discuter)

- **M. Pierre Guimont, rue Moissons** : arrêt Moissons et vitesse
- **Mme Danielle Guimont, rue Moissons** : PIIA et finition des bâtiments pour Coop de Solidarité
- **M. Marc Lecompte, Route 132** : vision du conseil -zone commerciale – réflexion – suivi règlementation
- **M. Luc Audet, 34^e Avenue** : vision municipalité, zonage, commerces existants



Procès-verbal des Délibérations du Conseil De la Municipalité de Sainte-Barbe

No de résolution
ou annotation

ADMINISTRATION

Comptes		Options	
0120064-EOP Épargne avec opérations (C) Haut-Saint-Laurent		Options	134 995,31 CAD
0120064-ET1 Compte avantage entreprise Haut-Saint-Laurent		Options	2 462 566,18 CAD
0120064-ET2 Compte avantage entreprise Haut-Saint-Laurent		Options	0,00 CAD
Total Comptes (CAD) :			2 597 561,49 CAD
Ouvrir un compte			

2022-11-04

APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

Proposé par Miriame Dubuc-Perras
Appuyé par Marilou Carrier

Que les comptes fournisseurs de la liste au 31 octobre 2022 telle que soumise au conseil municipal et des salaires tel que les ententes et règlements adoptés soient approuvés et payés.

Liste des factures au 31 octobre 2022	170 065.29 \$ (ristourne TPS enlevée)
Liste des salaires d'octobre 2022 (conseil, employés, personnel loisirs, pompiers)	52 753.83 \$
Immobilisations au 31 octobre 2022	517.39 \$ (ristourne TPS enlevée)
TOTAL =	223 336.51 \$

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

2022-11-05

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES

Proposé par Johanne Béliveau
Appuyé par Denis Larocque
Conformément à l'article 960.1 du Code municipal du Québec et du règlement 2020-06 du conseil municipal, je soumetts à ce Conseil municipal l'État des revenus et des dépenses pour la période se



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

terminant le 31 octobre 2022. Que l'état soit déposé dans les archives de la municipalité faisant partie intégrante des présentes.

Chantal Girouard
Directrice générale et greffière-trésorière

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

2022-11-06

**QUOTE-PART 2023 RÉGIE INTERMUNICIPALE DE LA
PATINOIRE RÉGIONALE DE HUNTINGDON**

DÉPENSE 02-701-30-951

Proposé par François Gagnon

Appuyé par Miriame Dubuc-Perras

Que la municipalité de Sainte-Barbe accepte de payer une quote-part d'administration et d'exploitation de 7,00 \$ par citoyen au coût total de 10 885,00\$, tel que stipulé aux prévisions budgétaires 2023 de la Régie Intermunicipale de la Patinoire de Huntingdon.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

2022-11-07

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES RÉGIE INTERMUNICIPALE DE
LA PATINOIRE RÉGIONALE DE HUNTINGDON**

Proposé par Marilou Carrier

Appuyé par Johanne Béliveau

Que la municipalité de Sainte-Barbe autorise le budget pour l'année 2023 de la Régie Intermunicipale de la Patinoire de Huntingdon pour un montant de recettes et de dépenses de 437 602,00\$ et qu'il soit déposé dans les archives de la municipalité comme s'il était ici reproduit au long.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

2022-11-08

**VERSEMENT FINAL CONTRAT DÉCONTAMINATION 433,
ROUTE 132
FINANCEMENT : 59-000-00-000**

CONSIDÉRANT l'octroi du contrat de décontamination du site du 433, Route 132 à Sainte-Barbe de la firme Géologos Inc. consultant en environnement par la résolution 2022-08-11 ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Barbe a procédé à un versement de 34 000\$ plus les taxes applicables le 22 août 2022:



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil De la Municipalité de Sainte-Barbe

CONSIDÉRANT QUE la réception des rapports et de la facture finale
:

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Daniel Pinsonneault

Et appuyé par François Gagnon

QUE soit versée la balance pour le versement final à la firme Géologos Inc consultant en environnement pour la réhabilitation et la caractérisation environnementale connexe du site du 433, Route 132 à Sainte-Barbe aux coûts de 32 271.08\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

2022-11-09

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES 2023

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : Johanne Béliveau

Et appuyé par : Marilou Carrier

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2023. Ces séances se tiendront le lundi et débuteront à 19h :

- 9 janvier
- 6 février
- 6 mars
- 3 avril
- 1 mai
- 5 juin
- 10 juillet (1^{er} juillet Fête du Canada reportée au lundi)
- 7 août
- 11 septembre (4 septembre Fête du Travail)
- 2 octobre
- 6 novembre
- 4 décembre

Qu'un Avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER



Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe

No de résolution
2022-11-10

**TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES AÉROTHERMES -
GARAGE MUNICIPAL
DÉPENSE 02-320-00-522**

Proposé par Daniel Pinsonneault
Appuyé par Denis Larocque
Que la firme Suroît Propane soit mandatée pour effectuer les travaux de remplacement des aérothermes au propane du garage municipal situé au 433 route 132 à Sainte-Barbe aux coûts de 6 450.00\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

2022-11-11

**TRAVAUX DE MARQUAGE DE CHAUSSÉE- RANG DU SIX
DÉPENSE 02-355-00-629**

Proposé par François Gagnon
Appuyé par Marilou Carrier
Que la firme Lignes Rive-Sud Inc. soit mandatée pour effectuer les travaux de marquage de chaussée sur le Rang du Six à Sainte-Barbe aux coûts de 605.00\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

2022-11-12

**TRAVAUX DE MARQUAGE DE CHAUSSÉE- CHEMIN
SEIGNEURIAL
DÉPENSE 02-355-00-629**

Proposé par Miriam Dubuc-Perras
Appuyé par Johanne Béliveau
Que la firme Lignes Rive-Sud Inc. soit mandatée pour effectuer les travaux de marquage de chaussée sur le Chemin Seigneurial à Sainte-Barbe aux coûts de 1 145.00\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

2022-11-13

**UTILISATION EXCÉDENT AFFECTÉ - FÊTE BARBERIVAINS
59-131-00-999 / 02-701-52-900**

Proposé par Marilou Carrier
Appuyé par Daniel Pinsonneault
Que soit autorisée l'utilisation de l'excédent affecté pour la fête des Barberivains pour un montant de 4 433.27\$ aux diverses dépenses relativement à cet événement annuel.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

2022-11-14

**UTILISATION EXCÉDENT AFFECTÉ - FORMATION ÉLUS
59-131-00-999 / 02-110-00-419**

Proposé par Miriame Dubuc-Perras
Appuyé par François Gagnon
Que soit autorisée l'utilisation de l'excédent affecté pour les dépenses
reliées au congrès et formations des élus pour un montant de
11 239.28\$.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

2022-11-15

**UTILISATION EXCÉDENT AFFECTÉ - PROGRAMME DE
REVITALISATION 2018-09
59-131-00-999 / 02-690-00-996**

Proposé par François Gagnon
Appuyé par Johanne Béliveau
Que soit autorisée l'utilisation de l'excédent affecté pour les dépenses
reliées au règlement 2018-09 sur le programme de revitalisation pour
un montant de 20 000\$.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

2022-11-18

**QUOTE-PART 2023 POUR L'ASSOCIATION D'ENTRAIDE
MUTUELLE DE FEU DU QUÉBEC SUD-OUEST
IMMOBILISATION 23-030-00-000**

CONSIDÉRANT QUE, depuis 2013, l'Association d'Entraide
Mutuelle de Feu du Québec Sud-Ouest constate une baisse de
l'efficacité du système de communication, et ce dans plusieurs
secteurs pour lesquels les services d'urgences doivent intervenir.
L'étude de propagation des ondes, effectuée par la firme Production
Électronique, recommande l'installation d'une tour au 6100 chemin
Ridge à Saint-Anicet.

CONSIDÉRANT QUE, depuis plusieurs années, l'organisation
travaille sans relâche pour obtenir une aide financière auprès du
gouvernement, ces nombreuses tentatives infructueuses amènent
bientôt à une décennie d'attente.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil De la Municipalité de Sainte-Barbe

CONSIDÉRANT QUE, depuis les deux dernières années, l'association travaille en collaboration avec la MRC du Haut-Saint-Laurent pour cette demande d'aide financière qui n'a toutefois pas été accordée.

CONSIDÉRANT QUE, l'ampleur du projet et le besoin urgent d'agir, l'Association d'Entraide Mutuelle de Feu du Québec Sud-Ouest demande l'aide financière des municipalités pour faire l'acquisition d'une nouvelle tour de communication de 100 pieds ainsi que ses accessoires.

CONSIDÉRANT QUE, l'optimisation du système de communications en place assurera une performance de taille en matière de propagation des ondes dans les secteurs problématiques, de plus que la mise en service des différents sites de communication diminuera considérablement la distance entre les opérations terrain et les tours radio.

CONSIDÉRANT QUE, la qualité, la performance et la fiabilité seront pour l'ensemble des Municipalités de l'organisation un atout considérable et par la force du regroupement des municipalités, le partage des coûts pour la réalisation de ce projet sera bénéfique pour tous.

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Daniel Pinsonneault
Et appuyé par Marilou Carrier

Que la municipalité de Sainte-Barbe accepte de payer une quote-part pour la construction d'une tour de radiocommunication au 6100 chemin Ridge à Saint-Anicet aux coûts de 7 321,22\$, tel que stipulé aux prévisions budgétaires 2023 dans les immobilisations des services incendies.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

2022-11-19

AJOUT D'ESPACE DU FORFAIT D'HÉBERGEMENT WEB ANNUEL DE SOLUTION ITED DÉPENSE 02-130-00-414

Proposé par Denis Larocque
Appuyé par Johanne Béliveau
Que la municipalité de Sainte-Barbe autorise temporairement l'ajout d'espace sur l'hébergement web annuel à 20Go afin de permettre la récupération et la sauvegarde de toutes les données informatiques aux couts de 419.40\$ plus les taxes applicables.



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER**

2022-11-20

**CRÉATION D'UN EXCÉDENT AFFECTÉ: MEMBRANES ET
VIDANGES ÉTANGS**

02-412-01-522 / 02-414-01-522 / 59-131-00-999

Proposé par Marilou Carrier

Appuyé par François Gagnon

Que soit autorisé la création d'un excédent affecté à même les résultats de l'exercice financier 2022 pour les membranes pour 11 000\$ et la vidange des étangs pour 13 000.00\$.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER**

2022-11-21

CRÉATION D'UN EXCÉDENT AFFECTÉ: COMMUNICATIONS

02-130-00-410 / 59-131-00-999

Proposé par Johanne Béliveau

Appuyé par Miriame Dubuc-Perras

Que soit autorisé la création d'un excédent affecté à même les résultats de l'exercice financier 2022 pour une ressource en communications pour un montant de 50 000.00\$.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER**

2022-11-22

**CRÉATION D'UN EXCÉDENT AFFECTÉ: DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE 02-621-00-410 / 59-131-00-999**

Proposé par Daniel Pinsonneault

Appuyé par Johanne Béliveau

Que soit autorisé la création d'un excédent affecté à même les résultats de l'exercice financier 2022 pour une ressource en développement économique pour un montant de 30 000.00\$.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER**

2022-11-23

**CRÉATION D'UN EXCÉDENT AFFECTÉ: SUPERVISEUR TDE
02-412-00-100 / 59-131-00-999**

Proposé par Marilou Carrier

Appuyé par Miriame Dubuc-Perras



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

Que soit autorisé la création d'un excédent affecté à même les résultats de l'exercice financier 2022 pour une ressource au traitement des eaux pour un montant de 65 000.00\$.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

2022-11-24

**CRÉATION D'UN EXCÉDENT AFFECTÉ: TRAVAUX RAMPE DE
MISE À L'EAU
23-080-00-000 / 59-131-00-999**

Proposé par François Gagnon
Appuyé par Daniel Pinsonneault
Que soit autorisé la création d'un excédent affecté à même les résultats de l'exercice financier 2022 pour des travaux pour la rampe de mise à l'eau aux coûts de 40 000.00\$.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

2022-11-25

**CRÉATION D'UN EXCÉDENT AFFECTÉ – RECONNAISSANCE
02-160-00-980 / 59-131-00-999**

Proposé par Marilou Carrier
Appuyé par Daniel Pinsonneault
Que soit autorisée la création d'un excédent affecté à même le surplus non affecté de l'exercice financier 2022 pour les dépenses reliées à la reconnaissance pour les employés pour un montant total de 550.00\$.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

2022-11-26

**DÉPÔT DES DÉCLARATIONS ÉCRITES MENTIONNANT LES
INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES**

Proposé par Miriam Dubuc-Perras
Appuyé par Johanne Béliveau
Conformément à l'article 357 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la mairesse Louise Lebrun et les conseillers Johanne Béliveau, Marilou Carrier, Miriam Dubuc-Perras, François Gagnon, et Daniel Pinsonneault ont déposé leur déclaration écrite mentionnant leurs intérêts pécuniaires en date du 7 novembre 2022. Que ces déclarations soient déposées dans les archives de la municipalité faisant partie intégrante des présentes.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

2022-11-27

**PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS POUR LES TRAVAUX
DE RÉFECTION DE LA RAMPE DE MISE À L'EAU**



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

FINANCEMENT 59-131-00-999 / 23-080-00-000

Proposé par Johanne Béliveau

Appuyé par François Gagnon

Que la firme Consultants Blitz soit mandatée pour effectuer la préparation des plans et devis pour les travaux de réfection de la rampe de mise à l'eau située sur le chemin du Bord-de-l'Eau à Sainte-Barbe aux coûts de 7 000.00\$ plus les taxes applicables.

Que la dépense soit inscrite à la programmation du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023 (TECQ).

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

2022-11-28

**TRAVAUX D'INSTALLATION DE POTEAUX ET PLAQUETTES
D'ADRESSES**

DÉPENSE 02-355-00-699

Proposé par Miriam Dubuc-Perras

Appuyé par Marilou Carrier

Que la firme Les Entretien Boyer Anderson Inc. soit mandatée pour effectuer les travaux d'installation de poteaux et plaquettes d'adresses sur tout le territoire de la municipalité de Sainte-Barbe aux coûts approximatifs de 7 000.00\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

2022-11-29

TRAVAUX DE PAVAGE DU CHEMIN DE L'ÉGLISE

FINANCEMENT 59-131-00-999 / 23-080-00-000

Proposé par Denis Larocque

Appuyé par François Gagnon

Que la firme Pavage Daoust soit mandatée pour effectuer les travaux de réfection de chaussée sur un tronçon du chemin de l'Église à Sainte-Barbe aux coûts de 6 600.00\$ plus les taxes applicables. Que la dépense soit inscrite à la programmation du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023 (TECQ).

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

2022-11-30

TRAVAUX DE NETTOYAGE INTÉRIEUR DE L'ÉCOCENTRE

DÉPENSE 02-453-35-522

Proposé par Johanne Béliveau



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

Appuyé par Miriame Dubuc-Perras
Que la firme Valley Pression soit mandatée pour effectuer les travaux de nettoyage intérieur à haute pression de l'écocentre situé au 433 route 132 à Sainte-Barbe aux coûts de 7 400.00\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

**2022-11-31 CRÉATION D'UN EXCÉDENT AFFECTÉ – PUITIS
D'ALIMENTATION 46 AVENUE DE LA CASERNE
23-030-00-000 / 59-131-00-999**

Proposé par Daniel Pinsonneault
Appuyé par Miriame Dubuc-Perras
Que soit autorisée la création d'un excédent affecté à même le surplus non affecté de l'exercice financier 2022 pour les dépenses reliées à des travaux pour le puits d'alimentation situé au 46, avenue de la Caserne pour un montant total de 20 000.00\$.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

**2022-11-32 DÉPÔT DU RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE DE
L'URBANISME, ENVIRONNEMENT ET TRAVAUX PUBLICS**

Que le rapport de directeur du service de l'urbanisme, environnement et travaux publics, pour le mois d'octobre 2022, soit déposé tel que présenté.

2022-11-33 DÉPÔT DES RAPPORTS EN TRAITEMENT DES EAUX

Que le rapport en traitement des eaux, pour le mois de septembre 2022 soit déposé tel que présenté.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

2022-11-34 DÉPÔT DU RAPPORT DU SERVICE D'INCENDIE



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

Que le rapport du service d'incendie pour le mois d'octobre 2022 soit déposé tel que présenté.

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

2022-11-35

**DÉPÔT DU RAPPORT DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
LUCIE BENOIT**

Que le rapport de la Bibliothèque municipale Lucie Benoit pour le mois de septembre 2022 soit déposé tel que présenté.

2022-11-36

**DÉPÔT DU RAPPORT DU COORDONNATEUR DES LOISIRS, DE
LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE**

Que le rapport du coordonnateur des loisirs, de la culture et de la vie communautaire pour le mois d'octobre 2022 soit déposé tel que présenté.

CORRESPONDANCE

2022-11-37

CORRESPONDANCE

Que le bordereau de correspondance d'octobre 2022 soit déposé dans les archives de la municipalité faisant partie intégrante des présentes.

**PÉRIODE DE QUESTIONS
(relatives aux points discutés à cette séance)**

La parole est donnée à l'assistance sur les sujets suivants :

- **M. Luc Audet, Route 132** : excédents affectés - communications – nombre d'employés – écocentre
- **M. Marc Lecompte, Route 132** : décontamination

LEVÉE DE LA SÉANCE

2022-11-38

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par François Gagnon

Appuyé par Marilou Carrier

Que l'ordre du jour étant épuisé que la séance soit levée à 20h05.



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER**

Louise Lebrun
Mairesse

Chantal Girouard
Directrice générale et
Greffière-trésorière

Je, Louise Lebrun, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal (RLRQ, chapitre C-27.1)